



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

chèques

Question écrite n° 70414

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire, sur la multiplication des refus dans les surfaces de vente. Un nombre croissant de commerçants refusent le paiement par chèque sous prétexte de chèques volés, alors qu'ils bénéficient des mêmes possibilités de contrôle pour les paiements par chèque que pour ceux effectués par carte. Les imprimantes à leur disposition sont en effet dotées d'un lecteur optique chargé d'analyser l'information contenue dans la piste CMC7 du chèque. Un nombre croissant de français ne comprennent pas qu'on leur impose un mode de paiement plutôt qu'un autre et les associations de consommateurs ont fait part récemment de leur préoccupation. C'est pourquoi il lui demande de lui indiquer les mesures envisagées pour garantir la pérennité du paiement par chèque.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70414

Rubrique : Moyens de paiement

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, consommation et économie sociale

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 décembre 2014](#), page 9989

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)